

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

COMMUNE DE PERROS-GUIREC

Par arrêté du 16 mars 2017, Monsieur le Maire de Perros-Guirec a prescrit, du 7 avril au 12 mai 2017 (36 jours consécutifs), l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), arrêté le 3 novembre 2016.

Cette enquête se déroulera en Mairie (place de l'Hôtel de Ville - 22700 PERROS-GUIREC), les jours ouvrables et non fériés, aux heures habituels d'ouverture soit : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h – le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 – le samedi de 9h à 12h.

La consultation du dossier d'enquête publique pourra se faire sur support papier ainsi que sur un poste informatique, à la mairie (place de l'Hôtel de Ville – 22 700 PERROS-GUIREC).

Madame Marie-Jacqueline MARCHAND a été désignée en qualité de Commissaire enquêteur. Elle sera présente en mairie, pour recevoir les observations écrites et orales du public :

Vendredi 7 avril de 13h30 à 16h30

Vendredi 21 avril de 9h à 12h30

Lundi 24 avril de 9h à 12h30

Vendredi 5 mai de 13h30 à 16h30

Vendredi 12 mai de 13h30 à 16h30

Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier est consultable à la mairie, sur support papier ainsi que sur un poste informatique. Il est également consultable sur le site internet de la Ville, http://ville.perros-guirec.com/ma-ville/urbanisme/les-documents-d-urbanisme.html#plu_revision

L'évaluation environnementale du projet de PLU qui figure dans le rapport de présentation, son résumé non technique et l'avis de l'autorité environnementale de l'Etat seront également joints au dossier d'enquête publique.

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre prévu à cet effet. Chacun pourra aussi les adresser à Madame le Commissaire enquêteur, Enquête publique sur la révision du PLU :

- par courrier à la mairie de Perros-Guirec, place de l'Hôtel de Ville – BP147 – 22 700 PERROS-GUIREC
- par courriel, plu.enquetepublique@perros-guirec.com

Le dossier d'enquête publique, les observations formulées par le public sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Toute information relative à la présente enquête peut être demandée à Monsieur Erven LEON, Maire de Perros-Guirec et autorité responsable du projet ou à Monsieur Jean-Claude BANCHEREAU, Adjoint à l'urbanisme ou au service urbanisme de la Mairie.

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et les conclusions de Madame le Commissaire enquêteur pourront être consultées, pendant un an, à la mairie de Perros-Guirec et sur le site internet de la Ville.

Au terme de l'enquête, l'autorité compétente se prononcera par délibération sur l'approbation du PLU. Elle pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de PLU en vue de cette approbation.



Le Maire,

Erven LEON